

3029/01/11.23



Code de conduite

Moulage Technique Soufflage
41, plastic avenue
Z.I. du Musinet B.P. 12
Montréal-la-Cluse 01460 FRANCE



Mot de la direction

Depuis sa création en 1982, MTS s'est toujours engagée à appliquer les principes du développement durable dans le déploiement de son activité. L'entreprise s'est notamment investie très tôt dans la protection de l'environnement et des travailleurs, avec l'appui des normes ISO et a toujours placé l'intégrité commerciale au centre de ses préoccupations.

MTS est convaincue que toute entreprise a une responsabilité et un rôle à jouer vis-à-vis de la société et de la planète. Ce code de conduite définit les différents engagements que MTS prend en faveur du développement durable. Ainsi, MTS assure à l'ensemble de ses parties intéressées qu'elle prend ses responsabilités et agit à son niveau, pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux, éthiques et économiques de notre ère.

MTS s'engage à choisir des collaborateurs¹ et des partenaires commerciaux² soucieux du bien commun et attend qu'ils s'engagent à œuvrer au côté de MTS pour défendre ses valeurs. Nous attendons donc de nos collaborateurs qu'ils comprennent et appliquent les principes définis dans ce document.

Philippe Rhoumy,
Président

¹ Par « collaborateurs », nous entendons les travailleurs qui ont un engagement contractuel avec MTS, comme un CDI, CDD ou contrat d'intérimaire.

² Par « partenaires commerciaux », nous entendons les fournisseurs, distributeurs, prestataires de services, négociants, partenaires contractuels, représentants de commerce, courtiers et conseillers, ainsi que leurs collaborateurs, représentants et ambassadeurs, cette liste n'étant pas exhaustive.

Sommaire

1. Quand et comment signaler une violation du Code ?	4
2. Gouvernance durable.....	5
Une stratégie en accord avec nos valeurs	5
Management responsable et transparence.....	5
Intégrité en affaires, nos engagements.....	6
3. Social.....	8
Droits à la liberté.....	8
Respect mutuel et égalité des chances	8
Travailler dans un environnement sécurisé.....	9
Conditions de travail et protection sociale.....	9
Écoute et évolution des compétences	9
Communautés affectées	10
Consommateurs et utilisateurs finaux	10
4. Environnement	11
Changement climatique	11
Pollution	11
Eau.....	11
Biodiversité et écosystème	12
Utilisation des ressources et économie circulaire.....	12

1. Quand et comment signaler une violation du Code ?

Si vous avez des questions concernant le Code, vous pouvez écrire à l'adresse mail suivante : info@mts-france.com

Si vous avez connaissance d'une éventuelle violation du code, vous pouvez effectuer un signalement en suivant la procédure mise en place par MTS qui respecte la réglementation relative au recueil et traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte (loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, loi n° 2022-401 du 21 mars 2022, décret n° 2022-1284 du 3 octobre 2022). Elle est disponible sur le site Internet <https://mts-france.com/>.

Le système d'alerte est conçu pour protéger la confidentialité des personnes effectuant un signalement. Les signalements peuvent être effectués de manière anonyme. Les signalements seront examinés comme il se doit de façon à assurer une confidentialité maximale. Tous les cas signalés seront suivis jusqu'à leur clôture. Nous mettrons en place des mesures correctives pour les violations avérées du Code.

MTS ne tolère aucune représaille à l'encontre d'un collaborateur ayant signalé un problème de bonne foi ou contribué à une enquête. Les personnes qui exerceraient des représailles contre un collaborateur ayant signalé un problème de bonne foi s'exposeraient à des mesures disciplinaires.

2. Gouvernance durable

Une stratégie en accord avec nos valeurs

Concevoir et fabriquer des pièces à corps creux à base de plastiques est notre métier depuis le début des années 1957. MTS accompagne ses clients du développement jusqu'à la production dans une démarche d'innovation et d'éco-conception. L'ensemble de notre activité s'est bâtie sur des valeurs éthiques et sur une réputation bien fondée. **Nos mots d'ordre : audace, engagement, exigence et bienveillance.**

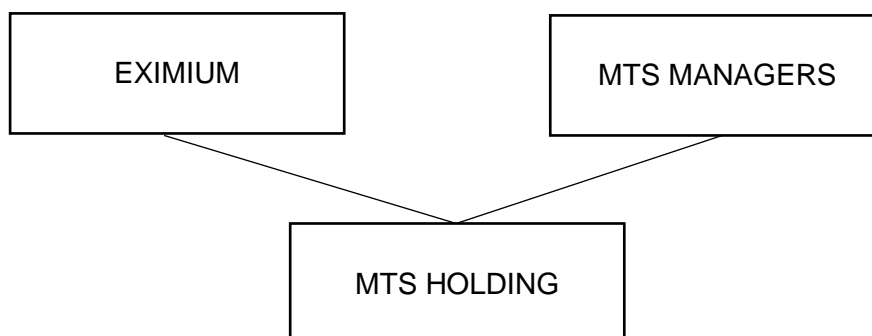
Dans un contexte de multiplications des crises mondiales (crise climatique, crise économique, crise sanitaire, crise énergétique et des ressources, guerres, polarisation des échanges commerciaux, ...) et de l'intensification des réglementations (protection de l'environnement, décarbonation, devoir de diligence, ...), MTS compte bien rester fidèle à ses valeurs et rester un acteur socio-économique responsable. Elle peut compter sur des fondamentaux qu'elle a su cultiver pendant des années comme sa capacité d'innover, son savoir-faire, la diversité de ses marchés, son organisation interne et sa solidité financière et actionnariale.

MTS a l'ambition de diversifier encore ses marchés, notamment dans le domaine de la santé, du loisir, de l'énergie et des mobilités de demain, en intégrant une démarche d'économie circulaire systématique dans ses projets (augmenter l'incorporation de matières premières recyclées, systématiser les boucles logistiques, achats responsables, ...). MTS place l'innovation au cœur de sa stratégie, un facteur déterminant pour répondre aux enjeux économiques (gain de compétitivité), sociaux (réduire la pénibilité au travail) et environnementaux (réduire l'empreinte carbone et l'utilisation des ressources).

Management responsable et transparence

MTS s'est implantée à Montréal-la-Cluse (Ain), au sein de la Zone Industrielle du Musinet dès le début de son activité. L'entreprise était à son commencement une entreprise familiale et a été rachetée en 2022 par le fonds d'investissement EXIMIUM et certains cadres de MTS, qui ont tenu à garder cet esprit familial de proximité et de confiance.

La structure actionnariale de l'entreprise est consultable ci-dessous :



EXIMIUM est l'actionnaire majoritaire de MTS HOLDING. EXIMIUM est une *family office* atypique ayant des origines industrielles qui a axé sa stratégie d'investissement sur des PME à caractère entrepreneurial.

MTS MANAGERS est détenue par certains managers de MTS.

Philippe RHOUMY est le directeur général de MTS Holding.

Bruno LE BOURHIS est le président de MTS Holding et le directeur général de EXIMIUM.

Notre organisation interne s'appuie sur des managers compétents. Nous leur demandons de retranscrire les valeurs de MTS dans leur façon de manager. MTS s'appuie sur une transversalité des services afin de garder une organisation simple et efficace.

Intégrité en affaires, nos engagements

- Le chantage, la corruption, les détournements de fonds et le blanchiment d'argent sous toutes leurs formes sont prohibés chez MTS. MTS ne pratique pas, ni favorise, l'évasion et l'optimisation fiscale.
- MTS ne fait pas affaire en connaissance de cause avec des tiers qui pratiquent ou proposent des prestations illicites. Il est interdit aux collaborateurs MTS d'accepter des avantages indus pour influencer toute prise de décision.
- Se conformer à la libre concurrence et respecter les contrats et lois établis et applicables est un engagement de la société MTS. MTS s'engage à refuser tout dialogue concernant une entente anticoncurrentielle et à respecter les lois sur la concurrence dans tous les pays et régions. MTS ne s'investit pas dans des pratiques telles que les monopoles illégaux, les restrictions commerciales abusives (cartels, truquage des offres, etc.), les pratiques commerciales déloyales ou les abus de position dominante.
- Toute situation mettant en évidence un éventuel conflit d'intérêts, personnels ou professionnels, doit être signalée et reportée immédiatement par les collaborateurs à leur supérieur hiérarchique. MTS s'engage à sanctionner tout conflit d'intérêt potentiels non communiqués et à veiller à ce que ses relations commerciales en soient exemptes.
- MTS s'engage à fournir à ses clients des produits conformes à leurs exigences en matière de qualité, d'intégrité et de fiabilité et à être réactif à toute évolution de leurs besoins et attentes. Nous nous tenons également disponibles pour résoudre les réclamations reçues des partenaires. MTS ne fait pas de rétentions d'informations qui pourraient nuire à ses partenaires et à la relation commerciale.
- Toutes allégations environnementales trompeuses ne sont pas adoptées dans la communication de MTS. L'entreprise informe de manière claire et précise les qualités et caractéristiques techniques et environnementales des produits fabriqués.
- MTS s'engage à respecter les restrictions d'exportation/d'importation de technologies et de biens associées aux lois et règlements de tous les pays et régions. MTS veille à ce que ses partenaires commerciaux ne soient pas la cible de sanctions ou de restrictions.

- MTS s'engage également à ne pas s'approvisionner ou mettre sur le marché tout article de contrefaçon. Si MTS découvre l'existence d'articles associés à la contrefaçon, MTS informe les autorités en charge de la lutte contre la contrefaçon ainsi que les parties intéressées concernées.
- MTS s'engage à n'exercer aucune pression ou représailles (rétrogradation, suspension déplacement, sanction disciplinaire, ...) contre une personne ou un organisme qui procède à une dénonciation ou qui collabore à une vérification ou à une enquête concernant un acte répréhensible.

Protection des informations confidentielles, de la propriété intellectuelle et des données

- MTS ne divulgue pas d'informations personnelles et professionnelles à des tiers, sauf si cela est rendu nécessaire et autorisé par les lois et réglementations applicables. Toutes informations personnelles collectées par MTS sont traitées avec soin, protégées et utilisées de manière licite et à bon escient. L'utilisation des réseaux sociaux n'est pas utilisée par MTS et ses collaborateurs pour divulguer des informations personnelles ou des informations professionnelles sensibles.
- MTS s'engage à ne pas divulguer des informations sur la situation financière, les résultats et les activités commerciales sans l'accord des parties intéressées concernées.
- Les informations confidentielles réceptionnées par MTS sont gérées comme stipulées dans les contrats avec la protection nécessaire. Comme celle de MTS, la propriété intellectuelle des parties intéressées est un atout de haute valeur et ne sera en aucun cas bafouée. MTS s'engage à protéger les droits de propriété intellectuelle détenus par MTS ou affiliés à celle-ci. MTS s'engage à obtenir la propriété intellectuelle d'un tiers par des moyens licites et à en faire un usage raisonné.
- MTS s'engage à communiquer des données financières appropriées, transparentes et exactes aux parties intéressées demandeuses.

3. Social

Droits à la liberté

- MTS respecte le droit de choisir librement son activité. Le travail forcé, le travail contraint en prison ou toute autre forme de traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail sont bannis. Le travail des enfants est prohibé et MTS s'engage à respecter la réglementation applicable relative au travail des enfants.
- Les collaborateurs et partenaires de MTS sont libres de mettre un terme à leur relation de travail dans le cadre réglementaire défini. En aucun cas, des mesures illégales comme la confiscation de papiers administratifs personnels sont tolérées.
- MTS reconnaît que chaque personne a le droit à la liberté d'opinion, d'expression et d'association. MTS reconnaît le droit des employés à s'associer ou à ne pas s'associer en fonction des lois de chaque pays et région d'opération. MTS reste neutre en matière de politique et de religion et interdit à ses collaborateurs toute participation à des activités politiques et religieuses au nom de MTS.

Respect mutuel et égalité des chances

- Tout au long des relations avec ses collaborateurs et partenaires, MTS s'engage à ne tolérer aucun comportement discriminatoire. Aucune personne ne doit être pénalisée ou favorisée en raison de son âge, son identité de genre, son orientation sexuelle, son origine, son apparence physique, sa religion, son handicap, sa couleur de peau et ses convictions politiques.
- Le processus de recrutement chez MTS est organisé pour éviter toute discrimination à l'embauche qui ne soit pas basée sur les compétences et la motivation. La sélection ne s'opère pas sur l'origine, le genre, l'âge, l'apparence ou tout autre critère discriminant.
- En tant qu'entreprise citoyenne responsable, MTS s'assure que les décisions prises lors de l'embauche, de la définition de la rémunération, du titre du poste et des promotions sont basées sur les compétences du collaborateur et non sur des facteurs personnels non pertinents.
- Une politique égalité femmes-hommes est mise en œuvre et MTS s'assure que le droit des femmes est respecté.
- Toute contrainte physique ou psychique, châtiments corporels, menaces, humiliations ou harcèlement moral et sexuel ne sont en aucun cas tolérés au sein de MTS.
- La formation est également un droit et MTS s'attache à transmettre, dans le cadre des réglementations définies, son savoir-faire aux personnes de tout horizon avec ou sans expérience professionnelle et désireuses de se lancer dans un projet professionnel.
- MTS n'utilise pas de forces de sécurité privées ou publiques. Dans le cas où MTS utiliserait ce genre de prestation, les règles déontologiques encadrant les activités des professionnels de la sécurité seront préalablement revues avec le

prestataire pour vérifier qu'il respecte la réglementation en vigueur. En cas de non-respect des bonnes conduites ou de la réglementation, MTS contactera le Défenseur des droits.

Travailler dans un environnement sécurisé

- A travers son système de management de la sécurité/santé, MTS met en place des mesures préventives et des moyens de protection adaptés pour satisfaire les réglementations en vigueur et offrir un environnement de travail sain et sécurisé. Le déploiement de la norme OHSAS :18001, puis, ISO 45001 à MTS depuis 2007 contribue à structurer une organisation fiable et efficace en matière de protection des travailleurs. Les informations de sécurité sont mises à disposition des travailleurs. Ceux-ci sont régulièrement informés et sensibilisés sur les dangers qui peuvent conduire à un accident ou une maladie professionnelle. MTS est convaincue que la sécurité/santé est l'affaire de tous et s'assure que ses collaborateurs respectent les règles applicables.
- La maintenance des équipements et installations industriels est gérée par des personnes compétentes selon la réglementation en vigueur pour assurer une exploitation sécurisée.

Conditions de travail et protection sociale

- MTS s'engage à se conformer à la réglementation concernant : la rémunération, le temps de travail, les heures supplémentaires, les déductions salariales, les périodes de repos, les congés, les pratiques disciplinaires et les licenciements, les questions de protection de la maternité et de bien-être, telles que l'accès à l'eau potable, les installations sanitaires, les cantines et l'accès aux services médicaux. MTS prend en compte la pénibilité des opérations réalisées par ses collaborateurs de manière à leur donner la possibilité de travailler plus longtemps tout en préservant leur santé.
- MTS offre également une protection sociale à ses collaborateurs en atténuant les effets de la réduction ou de la perte de revenus en cas d'accident du travail, de maladie, de maternité, de paternité, de vieillissement, de chômage et d'incapacité.
- MTS reconnaît à travers sa charte informatique le droit au repos et aux loisirs et donc le droit à la déconnexion pour préserver la vie privée et la santé des travailleurs.

Écoute et évolution des compétences

- MTS consulte régulièrement ses travailleurs pour prendre en compte leurs remarques d'amélioration et leurs besoins d'évolution. MTS s'engage à proposer des formations en situation de travail et des promotions internes permettant aux travailleurs de gagner rapidement en compétences et de s'épanouir dans leur vie professionnelle.
- MTS s'engage à organiser un dialogue constructif avec les représentants ou avec les salariés directement pour la mise en place d'accord collectif. MTS reste à

l'écoute de ses parties intéressées pour répondre à leurs exigences et améliorer le système de management de la sécurité/santé. MTS s'engage à mettre en œuvre des négociations collectives régulières et transparentes.

Travailleurs au sein de la chaîne de valeur

- MTS se conforme aux lois relatives à l'approvisionnement responsable, notamment en minerais et procède à une diligence raisonnable pour les minerais de conflit. MTS s'engage à vérifier que les minéraux inclus dans les matériaux ou les composants achetés n'ont pas une incidence sociale sur les droits de l'homme ou l'environnement. Si la contagion est suspectée ou confirmée, MTS identifie et déploie des actions pour un approvisionnement alternatif ou une substitution de minéraux.

Communautés affectées

Basée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, MTS peut compter sur des partenaires locaux performants qui connaissent bien son secteur d'activité. MTS s'attache à développer les relations dans cet écosystème local compétitif en favorisant une chaîne d'approvisionnement courte pour améliorer sa performance et, dans le même temps, réduire son empreinte carbone.

- MTS adhère à la démarche *France Origin'Ain* qui promeut les savoir-faire industriels et artisanaux des entrepreneurs de l'Ain. Par ailleurs, nous faisons partie de différents réseaux professionnels liés à notre activité, qui permettent des échanges de bonnes pratiques bénéfiques à la performance des entreprises et organismes adhérents.
- Membre de la *French Fab*, MTS maintient son engagement pour un développement vertueux du réseau industriel français en plaçant l'innovation technologique, la performance environnementale et l'utilisation du savoir-faire français au cœur de sa stratégie.
- L'entreprise s'investit dans des initiatives locales bienveillantes qui s'inscrivent dans les valeurs défendues par MTS.
- MTS reconnaît et respecte les droits des minorités et des peuples autochtones et ne collabore pas avec des partenaires bafouant ces droits.

Consommateurs et utilisateurs finaux

MTS s'engage à respecter les conditions commerciales établies et s'assure que la sécurité de l'utilisateur final est garantie. MTS opère un Service Après-Vente pour ses clients.

4. Environnement

Depuis 2000, MTS est certifiée ISO 14001 et souhaite pérenniser cette démarche pour assurer une protection totale de l'environnement. MTS est conscient des enjeux immenses auxquels l'ensemble des habitants de la planète fait face. Le dérèglement climatique, le déclin de la biodiversité et la pollution des milieux engendrent des conséquences qui sont et seront délétères pour l'ensemble de la biosphère (catastrophes naturelles, destruction et modification des habitats, prolifération de nuisibles et de maladies, extinction d'espèces, crise alimentaire et de l'eau, élévation du niveau de la mer, ...). Un effort collectif est nécessaire si nous souhaitons limiter ces impacts. MTS prend sa part de responsabilité et agit à son niveau.

Changement climatique

MTS s'est engagée tôt dans une démarche de réduction des énergies. Depuis les années 2000, nous développons un système de mesure et de contrôle des énergies pour conduire des actions de réduction de notre consommation (par exemple, intégration de la chaleur produite par notre process dans le chauffage des locaux ou adoption d'une démarche de sobriété énergétique). L'ISO 50001 a également fait partie de notre panel d'outils pour gérer notre système de management des énergies.

En 2023, MTS crée son Bilan de Gaz à Effet de Serre (BGES) sur les trois scopes qui permettra de mettre en œuvre un plan d'actions pour réduire ses émissions GES.

Pollution

MTS a identifié les scénarios probables impliquant une pollution de l'environnement et a établi des moyens adaptés et des procédures strictes pour les éviter. Le personnel est formé pour faire face à d'éventuelles pollutions.

- Nous nous engageons à respecter les réglementations en vigueur en matière d'environnement, notamment celle liée aux Granulés Plastiques Industriels (décret français 2021-461). MTS accorde une attention toute particulière à la propreté des intérieurs et extérieurs du site.
- Tout projet d'extension et de construction est réalisé dans le respect de la réglementation environnementale pour éviter tout impact jugé non négligeable sur les écosystèmes concernés. L'activité industrielle est également maîtrisée de façon à ne pas mettre en danger les écosystèmes alentours.
- Nous surveillons de près nos émissions atmosphériques, nos rejets d'eaux et les nuisances sonores qui ont toujours été conformes depuis 2021 selon les textes réglementaires en vigueur.

Eau

Grâce à notre process en circuit fermé, notre consommation d'eau se limite à celle des sanitaires et à quelques appoints par an. Notre personnel est sensibilisé à une consommation raisonnable.

Nous sommes à l'écoute de toutes les recommandations ou restrictions des autorités en cas de sécheresse intense sur notre territoire.

Biodiversité et écosystème

MTS participe au plan de gestion « Eau et Biodiversité » de la Zone Industrielle du Pré Luquain dans laquelle elle exerce son activité.

MTS reconnaît le droit :

- d'accéder, pour toutes et tous, à « la terre et aux plans d'eau, zones maritimes côtières, zones de pêche, pâturages et forêts qui s'y trouvent, et de les utiliser et de les gérer d'une manière durable, pour s'assurer un niveau de vie suffisant, avoir un endroit où vivre en sécurité, dans la paix et la dignité, et développer leurs cultures » (UNDROP, article 17).
- de ne pas subir d'ingérence, comme le droit de ne pas être soumis à des expulsions forcées et à des déplacements arbitraires (art. 17.3 et 17.4), à la destruction de zones agricoles (art. 17.4) et à la contamination de leurs terres par des matières, substances ou déchets dangereux (art. 18.4).

Utilisation des ressources et économie circulaire

Les déchets générés par notre activité sont triés à la source et traités par des organismes agréés. Nous priorisons le réemploi et la réutilisation avant tout recyclage et traitement par les filières appropriées.

Nous promovons l'incorporation de matière recyclée auprès de nos clients et nous efforçons de mettre en place une démarche écoresponsable dans notre supply chain.